



Direction des Opérations

Service de l'Information Aéronautique

D S N A

BUREAU NOTAM INTERNATIONAL

Téléphone : 05 57 92 57 95
Fax : 05 57 92 57 99
RSFTA : LFFAYNYX
Email : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Site SIA : <http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr>

SUP AIP 085/13

Date de publication : 16 MAI

LIEU : FIR Marseille LFMM, AD Annemasse LFLI

VALIDITE : Du 1^{er} au 9 juin 2013

OBJET : Création d'une zone réglementée temporaire à l'occasion de la compétition de parapente « SALEVE 2013 »



ACTIVITÉ
Parapentes
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
01,02: 1100-1600 08,09: 1100-1600
INFORMATION DES USAGERS
Genève INFO 126.350 MHz
GESTIONNAIRE
Genève INFO

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les aéronefs suivants :
- Aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage, de sécurité publique, de police ou de douanes lorsque le contournement de la zone n'est pas compatible avec leur mission après coordination préalable avec le responsable compétition 06.20.60.61.47 et/ou 06.11.96.14.13

SERVICES RENDUS

La ZRT se substitue aux espaces aériens avec lesquels elle interfère.
CAG / CAM : information de vol et alerte.

COORDONNEES GEOGRAPHIQUES ET LIMITES VERTICALES

46°11'16"N-006°12'12"E
46°08'06"N-006°20'13"E
46°01'42"N-006°06'59"E
46°06'07"N-006°00'47"E
46°08'38"N-006°05'57"E
Frontière FRANCO SUISSE
46°11'16"N-006°12'12"E

SFC / 6500FT AMSL

ORGANISME A CONTACTER

Téléphone responsable compétition :
06.20.60.61.47 et ou 06.11.96.14.13